

République Française

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art L 2121-10 du code général des collectivités territoriales)

LUNDI 3 AVRIL 2023 à 20h00

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie - Salle du conseil municipal

1 rue des Sports - 35230 Bourgbarré
(la séance est ouverte au public)

Ordre du jour

N°	N° DELIBERATION	INTITULÉ	RAPPORTEUR
1	DCM 2023-031	VIE MUNICIPALE – Approbation du Procès-verbal du Conseil municipal du 20 mars 2023	Franck MORVAN
2	DCM 2023-032	ENFANCE-JEUNESSE – Convention de partenariat entre Bourgbarré et Corps-Nuds pour l'accueil des enfants en accueil de loisirs en aout 2023	Catherine BOUTHEMY
3	DCM 2023-033	ENFANCE-JEUNESSE – Approbation des tarifs pour les séjours d'été 2023 Enfance et Jeunesse	Catherine BOUTHEMY
4	DCM 2023-034	FINANCES – Approbation du Compte de Gestion – Exercice 2022	Carole GAUTIER
5	DCM 2023-035	FINANCES – Approbation du Compte Administratif – Exercice 2022	Carole GAUTIER
6	DCM 2023-036	FINANCES – Affectation définitive du Résultat de l'exercice 2022	Carole GAUTIER
7	DCM 2023-037	RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs	Carole GAUTIER
8	DCM 2023-038	FONCIER – Rétrocession par le Groupe Launay de parcelles d'espaces verts - Tranche 3 ZAC de La Grée	Philippe THOMAS
9	DCM 2023-039	FONCIER – Rétrocession par Néotoa de parcelles d'espaces verts - La Coudette	Philippe THOMAS
10		QUESTIONS DIVERSES : - Tirage au sort des jurés d'assises 2024	